

Distinctions paysagères et distinctions sociales pour questionner les individus sur leur rapports aux territoires ruraux et périurbains.

Bertrand Magali – Bories Olivier

Doctorants

Laboratoire GEODE

UMR 5602 CNRS – Université Toulouse Le Mirail

5 allée Antonio Machado – 31100 TOULOUSE

Introduction

Les populations ne s'installent plus sur un territoire pour les mêmes raisons qu'auparavant : héritage foncier, traditions familiales... En relation avec des aspirations sociales qui ont évolué ces dernières décennies, « avoir une belle vue sur... » ou « profiter des charmes de la campagne » fait désormais partie des nouvelles préoccupations: « *les attentes sociales en matière de paysage sont désormais une réalité* »¹.

Pour autant, converser autour du paysage n'est guère chose facile surtout lorsqu'il s'agit d'appréhender la part du paysage dans les comportements sociaux. En effet, le mot « paysage » est une notion trop souvent abstraite où s'entremêlent diverses dimensions du monde, à savoir l'histoire, la géographie, la culture, la société et enfin, l'individu et sa sensibilité.

Grâce à l'analyse des représentations des individus, la présente communication vise à questionner les valeurs accordées par les populations locales au paysage dans lequel ils vivent, se déplacent et parfois travaillent, paysages de proximité ou de quotidienneté.

Afin d'éclairer les rapports entretenus par la société avec les territoires qu'elle habite à travers leur instance paysagère (Di Méo G., « Géographie sociale et territoires », 1998), nous avons mené des enquêtes sur deux types de terrain, d'une part un territoire de type périurbain (*Commune de Rebigue, périphérie de l'agglomération toulousaine - Haute-Garonne*), d'autre part, un espace de type rural (*Vic-Bilh, départements du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées*).

La confrontation entre ces deux terrains, affichant leur propre spécificité², sera pour nous l'occasion de vérifier si, pour chacun de ces territoires, l'un en voie d'urbanisation, l'autre à dominante agricole, il existe des matérialités qui cristallisent un sentiment identitaire ainsi que des préférences interférant dans les choix du lieu de résidence des populations. Autrement dit, le paysage est-il un vecteur d'identité, et constitue-t-il, une des composantes essentielles de leur cadre de vie ?

¹ LUGINBUHL Y. Séance inaugurale du 28 mai 2001. « La demande sociale de paysage », Conseil national du paysage, 17p.

² L'espace périurbain est l'espace situé autour de la ville, parfois encore rural et connaissant du fait de l'extension urbaine, d'intenses mutations - démographiques, sociologiques, économiques et culturelles - qui se traduisent par d'importantes modifications paysagères du fait notamment de l'insertion d'une série de nouvelles constructions formant des lotissements, plus ou moins intégrés et raccordés au noyau villageois ancien (du point de vue de la voirie, de l'architecture, etc).

Pour ce qui est de l'*espace rural*, la législation française mentionne qui s'agit de l'ensemble des communes qui comptabilisent moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu. Au-delà de cette stricte définition statistique « les campagnes offrent un patrimoine convoité pour leurs vieilles pierres ou leurs enclos, et s'ouvrent à un nouveau voisinage, parfois concurrent mais qui fait à tous prendre conscience des valeurs du bâti et de l'environnement ».

Grille de lecture des référents identitaires paysagers.

Symboles et lieux génériques	Représentations tenant à...
<p>Symboles « paysagers » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>culture</i> : la vigne, le maïs, - <i>bâti</i> : les églises romanes, les châteaux, la maison de résidence, la maison avec le fronton, la tour - <i>relief</i> : coteau, plaine, - <i>cours d'eau</i> <p>Pôles d'attraction villageois, urbain/touristique : Lembeye, Diusse, Garlin, Simacourbe, Cadillon, Arricau-Bordes, Aydie, Portet, Thèze, Soublecause, Maumusson.</p> <p>Figures idéelles du territoire : les marchés, les foires qui rappellent la convivialité du Vic-Bilh, idée de tranquillité, de sérénité, d'un pays où il fait bon vivre.</p>	<p>... l'architecture « classique » : spécificité liée au terroir viticole, à une architecture locale, à un « paysage » rural.</p> <p>... la présence d'un grand panorama, sites particuliers sur le plan paysager : Pyrénées donc importance des points de vue, de l'étendue de vue.</p> <p>... l'économie : terroir de type viticole, maïsicole, la mutation du paysage bocager en un paysage « ouvert ».</p> <p>... l'organisation de l'habitat villageois : bastide, ville fortifiée, village de crêtes.</p>

Dans un premier temps, nous exposerons les résultats obtenus pour chacun des terrains, que nous croiserons par la suite pour questionner l'éventuelle existence de liens et interactions entre les éléments paysagers vecteurs d'identité et les préférences paysagères. S'intéresser aux représentations paysagères de différents profils de population devrait permettre de dégager des similitudes, des divergences voire des contradictions entre nouveaux et anciens résidents quant à leurs attentes et leurs préférences sur un même territoire. Entre d'un côté, un espace d'interface entre le monde rural et urbain, en pleine mutation socio-spatiale et de l'autre, un territoire qui laisse entrevoir en quelque sorte une image idyllique d'un bonheur agreste, les matérialités paysagères auxquelles les individus s'attachent sont-elles les mêmes ?

1. Des paysages entre tensions urbaine et rurale : la commune de Rebigue et le Vic-Bilh

1.1. Des paysages dictés par la morphologie du territoire (Cf. Illustration 1)

Les principales caractéristiques du Vic-Bilh sont sa morphologie et son organisation bien visibles et identifiées, matrice des paysages. Le Vic-Bilh est une région de collines et de vallées qui présente une ordonnance régulière : les lignes du relief sont orientées en axe sud-nord depuis le cône de déjection glaciaire du plateau de Ger, jusqu'à la limite du département des Pyrénées-Atlantiques où elles passent en direction sud-est/nord-ouest. C'est un relief simple, facile à appréhender, un vaste plateau entrecoupé de vallées parallèles, comme une main posée à plat, les doigts bien écartés. Ce relief induit dès lors trois grandes unités de paysage peu complexes en apparence, sur lequel s'inscrivent des usages bien différenciés.

De plus, la forte présence de la chaîne des Pyrénées comme toile de fond, est certains jours omniprésente, lorsqu'elle jaillit sur l'horizon, telle une barrière verticale. Cette impression est particulièrement forte depuis le plateau céréalier, où il nous semble « tendre les bras » pour toucher les montagnes.

Les vallées dissymétriques : Cette unité est composée de longues vallées étroites dont la largeur oscille entre 700 et 1500 mètres, et d'interminables crêtes (25 kilomètres de long environ). La principale caractéristique est la dissymétrie marquée des versants. Les versants tournés vers l'ouest sont courts, escarpés et peu habités. En revanche, les versants tournés vers l'est sont en pente plus douce, cultivés et habités. Les contraintes imposées par le relief limitent les cultures au fond des vallées et aux pentes les plus faibles. A côté d'une économie et d'un habitat rural très typé qui semblent modestes et « hors du temps », nous retrouvons de grosses maisons bourgeoises, construites avec des matériaux nobles et quelques « châteaux » viticoles qui dictent leurs silhouettes de façon ponctuelle dans le paysage. L'habitat est, en grande majorité, composé d'une multitude de petits bourgs ou de villages qui s'égrènent le plus souvent le long des lignes de crête. C'est par ailleurs dans ce secteur que l'on retrouve un réseau important d'églises romanes.

Le Madiranais : Le Madiranais est une grande vallée orientée Nord/Sud qui se distingue des vallées dissymétriques par son ampleur. Effectivement, au-delà de la commune de Madiran (Hautes-Pyrénées), la largeur de cette vallée est supérieure ou égale à 1,5 kilomètre. Ensuite, la caractéristique majeure de cette unité est la présence très marquante de la vigne. Cependant, les parcelles viticoles sont très disséminées sur les versants de l'ensemble de la vallée³. De grosses bâtisses ponctuent le paysage et il se dégage de cette unité, l'impression d'une richesse ancienne mais encore d'un équilibre cossu.

³ Le vignoble, ici millénaire, y a été développé par les moines bénédictins de Madiran à des fins religieuses dès le XI^{ème} siècle.

Les trois unités paysagères du Vic-Bilh



Unité 1 : Le plateau céréalière

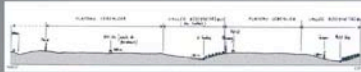
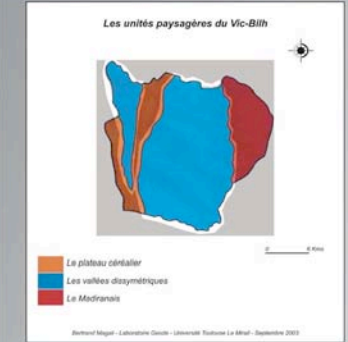
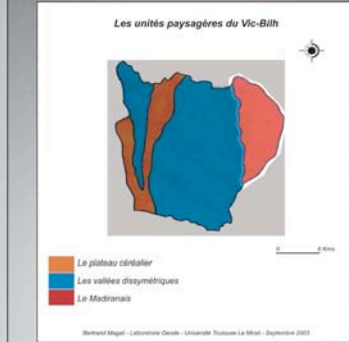
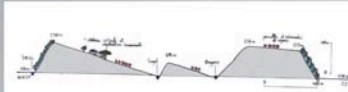


Illustration 1
Bertrand Magali - Laboratoire GEODE - UTM2
Février 2005



Unité 2 : Les vallées dissymétriques



Unité 3 : Le Madiranais



Le grand plateau céréalié : Cette unité est un vaste triangle orienté sud-est/nord-ouest. Il est entaillé en son milieu par la vallée dissymétrique de la petite rivière appelée Gabas. Ce plateau est nettement marqué par la culture intensive du maïs. Des corps de fermes massifs et isolés, accompagnés de quelques rares « vestiges » arborés ponctuent le plateau. Les récents bâtiments d'élevage hors-sol et les hangars qui sont déconnectés de la ferme traditionnelle indiquent une agriculture ici, bien vivace.

En outre, l'horizontalité du plateau et le dépouillement de la monoculture du maïs induisent une importance, à la fois des premiers plans (graphismes de semis réguliers et de labours) et des horizons (la chaîne des Pyrénées si l'on oriente notre regard vers le Sud).

1.2. Le paysage périurbain ou l'expression d'une multiplicité de composantes (Cf. Illustration 2)

Globalement, les communes périurbaines des grandes agglomérations ont toutes connues depuis les années 70 et connaissent encore aujourd'hui une « colonisation » urbaine sans cesse croissante. Tenailés entre d'un côté le développement de l'urbanisation et de l'autre la préservation des espaces agricoles, les paysages sont le reflet de l'hybridation des espaces ruraux et urbains. Il en résulte un mélange hétéroclite de matérialités urbaines et agricoles s'associant en de nouveaux motifs sans totalement éliminer les anciennes trames. Aussi, n'est-il pas rare d'observer de grandes résidences aux formes architecturales modernes construites à côté de vieilles bâtisses agricoles, vestiges d'une architecture traditionnelle.

Rebigue est l'expression type de ce paysage périurbain en formation. Petite commune située au sud du grand pôle urbain de Toulouse, elle compte à ce jour ? habitants et accueille toujours de nombreux nouveaux résidents. L'urbanisation, initialement concentrée autour du noyau villageois, composé de maisons anciennes, s'est progressivement développée le long de l'axe routier central qui partage la commune en deux parties. Les nouvelles constructions affichent leur modernité architecturale soit sous la forme d'habitat résidentiel isolé, soit en de petits lotissements d'organisation très compacte. De part et d'autre de ce cordon urbain s'étend l'espace agricole, composée de grandes parcelles dont la taille résulte de la redistribution des terres aux agriculteurs restants. Les quelques sièges d'exploitation agricole s'inscrivent dans ce maillage agricole à dominante céréalière. En fond de vallon, les espaces boisés apportent volume et couleur à des espaces agricoles étendus et uniformément colorés. Le vallonnement des terres ménage de lointains horizons, et par beau temps, offre des vues sur la chaîne des Pyrénées qui se présente comme un décorum de choix en arrière-plan.

2. L'entretien comme méthode de production d'un discours sur le paysage individuel

Les méthodologies d'entretien ici employées ont pour objectif d'explorer les représentations à travers le discours des individus enquêtés. Le décryptage des discours va permettre d'apporter un éclairage aux questionnements initialement posés sur les référents identitaires paysagers et les préférences paysagères. L'entretien qu'il soit directif (questionnaire) ou semi-directif (guide d'entretien) constitue un outil privilégié d'analyse et de recueil des représentations. Néanmoins on n'obtient pas le même type d'information. Le questionnaire sélectionne dans le réel les éléments pertinents des conduites étudiées ; il permet ainsi d'appréhender des comportements et des attitudes. En revanche, l'entretien semi-directif recherche d'abord la construction d'un discours centré sur le cadre de référence de l'autre.

Dès lors, le type d'entretien choisi comme outil d'analyse des référents identitaires paysagers dans le Vic-Bilh est l'**entretien directif** de type exploratoire sur la base de questions ouvertes dont les objectifs sont :

Le paysage périurbain de Rebigue ou l'expression d'une multiplicité de composantes...



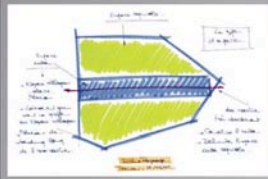
Rebigue : une commune située au Sud de Toulouse qui n'a pas cessée de voir sa population augmenter.



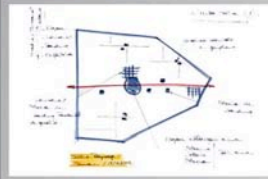
Rebigue vue du ciel...



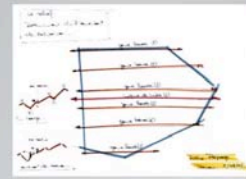
Un croquis pour visualiser la commune sous un angle différent.



Un cordon urbain bordé par de grandes parcelles agricoles



Une grande mixité dans le type d'habitat...



Un relief qui structure l'espace de façon lamellaire...

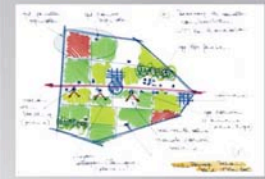


Schéma récapitulatif.



Illustration 2 - Bories Olivier - Laboratoire GEODE - UTM2 - Février 2005

- de fixer un cadre de réponse précis et concis pour mesurer le décalage pouvant exister entre le paysage identitaire et l'identité paysagère du Vic-Bilh
- de construire une typologie des référents identitaires paysagers
- d'obtenir une information "rapide" à traiter.

A Rebigue, l'**entretien semi-directif** a été retenu comme outil d'analyse des préférences paysagères en milieu périurbain. Les principaux objectifs sont :

- de saisir le contexte d'élaboration des préférences paysagères influencé par les croyances, les cultures, les vécus individuels et collectifs
- d'obtenir une information qualitative.

Les entretiens ont été réalisés sur chacun des terrains auprès d'un corpus élaboré sur la base d'une différenciation entre anciens et nouveaux résidents (30 enquêtes au total). Globalement, la population qui habite la commune de Rebigue, concernée par l'onde périurbaine au début des années soixante-dix, est composée d'arrivants récents appartenant à une classe sociale élevée, parmi lesquels dominent les 35-45 ans, accompagnés d'enfants en bas âge. Ces derniers cohabitent avec les premiers arrivants participant de la classe sociale moyenne, personnes qui ont en moyenne 50-60 ans, ainsi qu'avec les enracinés c'est-à-dire des personnes qui sont nées et ont toujours vécu dans la commune d'origine, populations tirant le plus souvent leur revenu de la terre (travail agricole et rente foncière). Une relative mixité sociale est une caractéristique de ce territoire.

Le Vic-Bilh, quant à lui, est une région contournée en grande partie par les grands axes de communication. De ce fait son enclavement ou plutôt son isolement relatif le tient à l'écart du développement pavillonnaire (et donc de la venue de populations nouvelles décidant de quitter la ville), qui vient toutefois très ponctuellement compléter le semis de fermes isolées. Dès lors, on comprendra aisément que le Vic-Bilh est en grande partie habité par des personnes enracinées et anciennement installées dans la région, des agriculteurs notamment. Ce sont des béarnais de souche, des bigourdans ou des gascons qui, fiers de leurs origines culturelles, sont très attachés à leur « pays », au paysage vic-bilhois et à ses spécificités.

3. Dans l'intimité des paysages...

Pour restituer les résultats obtenus et « hiérarchiser » l'information, nous avons choisi de mettre en place des « typologies » (cf. typologie 1 et 2) au sein desquelles sont inventoriées d'abord les matérialités qui font identité dans le Vic-Bilh et les représentations associées, et ensuite les matérialités qui participent à la construction des préférences paysagères et implicitement à l'attraction d'un territoire périurbain.

3.1 ... du Vic-Bilh

Au cours des entretiens menés, les symboles les plus souvent mentionnés ont été les suivants :

- **la maison** : c'est une maison modeste, sans étage, couverte de « tuile picon ». La région proche de l'Armagnac influence le Vic-Bilh, par l'adjonction d'un pignon triangulaire dit *fronton* qui prolonge la façade au-dessus de la porte d'entrée. Elle assoie le sentiment identitaire, ce qui suppose que n'importe quelle construction plus moderne soit perçue comme un élément « incongru » dans le paysage, en ce qui concerne les anciens résidents, comme en témoigne la réflexion suivante : « *La maison d'en face... elle est bien trop moderne. Elle n'a pas le style local... Elle n'est pas en harmonie avec les maisons des alentours* ». Les vieilles bâtisses en général semblent témoigner d'une certaine âme et qualité architecturale. Les

habitations plus modernes, aux types architecturaux nouveaux (matériaux de construction moins traditionnels par exemple) semblent « déranger » dans le paysage. On note vraisemblablement une cohabitation difficile entre les maisons traditionnelles, construites avec des matériaux locaux (galets, tuile picon...) et les constructions récentes qui ne se rapprochent en rien du style local. Une trop grande modernité, désirée souvent en tant que telle par les nouveaux résidents, est ressentie et perçue par les enracinés comme une sorte de « provocation paysagère », une altération au paysage local.

- **les églises romanes** : l'art roman s'impose dans le Vic-Bilh au sein d'une multitude d'églises (XII^{ème} siècle) qui s'intègrent parfaitement dans le paysage rural. Les églises romanes appartiennent au patrimoine historique et architectural local. Elles sont perçues comme une des richesses incontestables des lieux, tout en accordant au Vic-Bilh sa « profondeur » à la fois historique et culturelle.

- **les « châteaux »** : plusieurs ont été évoqués. Il s'agit pour la plupart d'entre eux de châteaux liés à des vignobles et considérés comme partie intégrante du patrimoine vic-bilhois. Ils semblent par ailleurs revêtir une image « emblématique », une image de « vitrine commerciale » des vins locaux.

- **les villages** : le village qui est le plus souvent évoqué est celui de Conchez-de-Béarn. Il est considéré comme étant un village typique du Vic-Bilh, avec une architecture et une structure urbaine dans la pure tradition. Ce village apparaît aussi comme le symbole de la non-modernité, de la tranquillité, une commune où l'on retrouve « *l'aspect coteau, l'aspect vieux village* ». Enfin est mentionné l'un des bourgs-centres de notre région d'étude, lequel ? souvent qualifiée de « *capitale historique* », qui permet de satisfaire un certain nombre de services d'ordre alimentaire et administratif essentiellement.

- **les coteaux** dits « *les poudges* » selon l'appellation locale. De manière générale, la population accorde un grand intérêt à cette succession de coteaux aux versants dissymétriques car celle-ci confère de la typicité au paysage. Elle contribue à la personnalisation physique du Vic-Bilh et à son individualisation, au sein des pays du Val d'Adour. Notons, à ce titre les propos d'un ancien résident : « *Je tiens particulièrement, en dehors de quelques monuments, à ce pays fait de petites collines... Ce pays de côtes qui en fait un pays cloisonné* ».

- **l'étendue de vue** (symbole implicite) : elle est une donnée importante, liée directement au relief moutonneux, au vallonnement. L'idée de voir loin, sans qu'aucun obstacle n'arrête le champ de vision, le fait de surplomber les paysages semblent être des données importantes à la construction d'un paysage identitaire et participe à la typicité même du paysage. Le panorama est une clé essentielle qui contribue à la qualité des paysages.

- **la vigne** : elle figure en tête des symboles évocateurs. Pourtant, celle-ci se trouve aux confins du Vic-Bilh, au Nord-Est de la région, alors qu'elle ne parvient que timidement vers le Sud, à hauteur de Lembeye. De manière générale, nous pouvons dire que le Vic-Bilh a besoin du vignoble pour fonder en partie son identité ; il en est de même pour les habitants qui accordent une large place à ce paysage de vignes. Souvent, parmi les images qui leur sont chères, les enquêtés évoquent le vignoble de leur commune.

- **La chaîne des Pyrénées**, visible dans son intégralité les jours de beau temps, s'est révélée être un symbole assez important dans le paysage identitaire, en tant que support de loisirs d'une part, et inspiration artistique d'autre part. Elle est un décor, une toile de fond qui vient s'ajouter à un paysage de coteaux et de vignes.

- « **un pays où il fait bon vivre** » : le mot *Vic-Bilh* suscite et éveille chez la plupart de nos interlocuteurs, nouveaux et anciens résidents, un sentiment de bien-être et en quelque sorte d'appropriation spatiale. Il ne s'agit pas d'une matérialité paysagère, d'un symbole concret, mais ce sentiment contribue largement à la constitution d'un paysage identitaire. Les enquêtés se sentent bien dans le paysage qui les entoure et qui les enveloppe. Le paysage peut donc jouer enfin, un rôle sécuritaire. Pour les anciens résidents, le paysage vic-bilhois apporte un sentiment de réconfort, de quiétude. Il semble dès lors exister comme un lien « charnel » entre les individus et leur paysage. Pour les nouveaux résidents, le paysage du Vic-Bilh correspond à un idéal de vie. Ces derniers font référence au paysage rural, insistent sur celui-ci comme s'ils

souhaitaient montrer leur hostilité envers la ville où ils se rendent, en grande majorité, pour travailler (Pau et Tarbes).

Nous pourrions parler ici de *ruralisme*, idée selon laquelle les individus ont souvent tendance à associer aux campagnes des valeurs dites d'authenticité qu'on ne retrouverait plus ailleurs et notamment dans les villes dont le développement paraît très souvent abusif et artificiel.

Contrairement à ce que nous aurions pu penser et envisager, le *paysage "maïsicole"* n'a été mentionné qu'à une seule reprise, alors que les superficies destinées à la culture du maïs sont nettement plus vastes que celles vouées à la vigne. De manière générale, cette culture du maïs dérange la plupart des interlocuteurs rencontrés, de par notamment l'uniformité des paysages qu'elle produit, voire de par la vulgarisation même de ces paysages : « *On pourrait faire plein de choses dans ce pays et cette monoculture du maïs a tout défiguré... Ce qui me dérange, c'est l'envahissement du maïs... On se balade dans des tunnels de maïs* ». Nous voyons au travers de ce dernier cas, que l'image de la réalité est décodée en fonction des représentations que s'en font ceux qui la reçoivent. Dans le cas présent, c'est le critère de visibilité qui rentre en jeu, les champs de maïs produisant comme un effet d'écran, au-delà de la disparition d'un paysage de type bocager.

Les symboles présentés ici constituent des dénominateurs communs aux paysages identitaires des personnes enquêtées. Néanmoins, nous devons dire que dans tous les discours, nos interlocuteurs incluent dans leur paysage identitaire *leurs lieux de vie*. Plus exactement, tous ces derniers font référence, sans exception, à la commune où ils résident et ils en retiennent un élément précis par exemple (voir texte précédent). Le lieu de résidence constitue pour la plupart des individus, le point d'ancrage et d'appartenance ultime, l'espace privilégié de la territorialité.

Nos interlocuteurs ont donc privilégié le patrimoine bâti, ainsi que des vues plus ou moins rapprochées de leur village. Ils mettent en avant les images des lieux dans lesquels ils ont l'habitude de vivre. Et, malgré le caractère personnel des choix, il se dégage une tendance générale. Le paysage identitaire est représenté par le village, par son cadre paysager, par son architecture. En revanche, le paysage que l'on pourrait qualifier de « naturel » est moins cité, moins présent, comme s'il était en quelque sorte moins chargé d'émotion et de sentiments que les lieux de vie. Il existe fréquemment une « superposition » entre le paysage identitaire des habitants et l'identité paysagère du Vic-Bilh⁴ selon ces mêmes habitants. En effet, lorsque nous avons demandé aux habitants de nous dire quel est le paysage qui incarne au mieux l'identité du Vic-Bilh, sont mentionnées à part égale un paysage viticole et le patrimoine bâti.

La vigne et le patrimoine bâti constituent des emblèmes territoriaux. Ils sont les icônes du territoire du Vic-Bilh. L'existence d'un emblème suppose que le lieu et l'élément concernés puissent fixer spontanément des valeurs sociales et condenser en particulier un grand nombre de caractères et d'attributs que les idéologies spatiales communes prêtent au territoire. L'affirmation d'un emblème résulte d'une construction sociale. Un lieu est dressé en emblème territorial (ou paysager) en raison des buts et des fins poursuivis par la société locale⁵.

3.2 ... de Rebigue

La typologie établie pour présenter les matérialités qui entrent dans la construction des préférences paysagères des résidents enquêtés, s'appuie sur la distinction qu'ils opèrent fréquemment entre matérialités bâties (construites) et matérialités non bâties (végétales).

⁴ BERTRAND M., « Les référents identitaires du paysage en milieu rural : le cas du Vic-Bilh et du Val d'Adour », Travail de doctorat de géographie en cours

⁵ LEVY J., LUSSAULT M., « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés » -Editions Belin, Paris, 2003, 1033 pages.

Ainsi dans le registre des matérialités bâties, les populations ont essentiellement discuté de trois catégories de composants paysagers.

- **la maison** : matérialité différemment perçue selon les sensibilités de chacun, les trajectoires de vie et les vécus, elle n'a pas de connotation négative. Les préférences varient surtout selon le type architectural des bâtisses (moderne ou traditionnel), leur densité et leur répartition dans l'espace communal. Le développement très rapide des lotissements n'obtient pas les faveurs des habitants. Il est l'expression de la concentration d'une certaine modernité architecturale et urbanistique. D'un avis commun, les vieilles bâtisses de caractère qui témoignent d'une identité architecturale synonyme de qualité paysagère sont beaucoup plus appréciées que les maisons récentes aux formes néo-classiques ou néo-régionalistes aux crépis colorés.

- **les lignes électriques** : matérialités très décriées par tous, elles ont souvent été présentées sous l'angle de l'artificialité et sont perçues comme des éléments qui « gâchent » le décor. Cependant, même si beaucoup souhaitent leur disparition (impact visuel), ils n'ocultent pas leur utilité. Les registres de préférence dépendent de la nature des pylônes, de leur hauteur, et principalement de leur emplacement et leur disposition. Ainsi, les pylônes électriques placés en fond de vallon sont plus facilement acceptés que ceux placés en lignes de crête. Les anciens résidents sont plutôt contre de nouvelles lignes électriques dans leur paysage (notamment les lignes à haute tension), mais ils n'apparaissent pas hostiles ou gênés par les lignes électriques existantes depuis longtemps, comme s'ils s'étaient habitués à leur présence. Les nouveaux arrivants, plus jeunes et imprégnés de valeurs différentes, acceptent plus difficilement la présence des lignes électriques.

A propos des matérialités non bâties qui regroupent de nombreux composants de nature végétale, les populations se sont exprimées sur :

- **les espaces agricoles**. Ils soulignent la nécessité de leur présence. Le champ apparaît dans les discours, à la fois comme le produit d'un travail humain, et comme la condensation à grande échelle de matérialités végétales. Le parcellaire agricole participe au renouvellement des paysages au gré des saisons et induit l'idée de changement et de diversité. Il est aussi présenté comme un espace vierge de toutes constructions bâties, garant, du moins pour un certain temps, de la non prolifération des lotissements. Cependant, la dimension des parcelles qui s'accroît avec la diminution du nombre d'agriculteurs, aboutit à l'uniformisation du paysage. La répartition, la taille des parcelles et les types de cultures influencent fortement les préférences. Tous affichent la volonté ou le désir de maintenir des espaces agricoles sur le territoire communal dont les enjeux se posent en termes d'esthétique (beauté d'un champ de blé ou de tournesol en été), d'ouverture des paysages et d'entretien de l'espace.

- **les arbres et les haies** sont des composantes paysagères qui séduisent car le végétal renvoie dans les représentations de nos locuteurs et locutrices, à l'idée de nature. La présence massive du végétal sur la commune de Rebigue est un atout majeur. Il permet « d'harmoniser » l'espace et participe grandement à l'esthétique des paysages. Il recouvre aussi, pour certains, une utilité, celle de protéger les parcelles agricoles du vent (haie brise vent) ou celle de s'isoler du regard des autres (clôture végétale). Pour d'autres, le végétal peut devenir dérangeante. Un bois à l'abandon, un arbre qui obstrue la vue ou une haie formée d'espèces allogènes sont autant d'éléments qui déplaisent. Les préférences portent sur l'espèce, l'âge, l'emplacement, la disposition, la densité, la hauteur, l'allure et la qualité de l'entretien et concernent principalement l'esthétique de l'espace, la vue dégagée, et la préservation du patrimoine végétal.

- **le jardin** est une composante essentielle des paysages périurbains. Il est l'expression et la reproduction, à petite échelle, des préférences paysagères de chacun. Nos locuteurs nous disent retrouver à l'échelle de leur jardin un micro paysage constitué des matérialités paysagères qu'ils affectionnent particulièrement.

Au delà de ces composantes, nos locuteurs se sont également exprimés sur le rôle important du vallonnement : « *Quand je vois le paysage de Rebigue...ben c'est une succession de petites collines avec...euh donc des champs cultivés quoi c'est le Lauragais...mais ce qui plait ici c'est les collines, c'est pas...on n'est pas...vous ne m'auriez pas fait du côté de Tournefeuille...enfin j'en sais rien moi...dans ces coins là qui sont plats je n'y trouve pas de charme...ce qui me plaît le plus c'est le fait que ce soit vallonné...* ».

Le vallonnement permet de bénéficier de vues lointaines comme celle, les jours de très beau temps sur la chaîne des Pyrénées, vision panoramique pour laquelle contrairement à ce que nous avons imaginé nos locuteurs ne s'expriment pas spontanément. Trop rarement visible, elle n'est pas une composante essentielle de leur paysage. En revanche le vallonnement est quant à lui présenté comme le marqueur essentiel de l'identité paysagère de la commune de Rebigue pour ceux qui y résident, une des caractéristiques du Lauragais auquel ce petit bout de pays toulousain est rattaché.

4. « Discussion à deux voix » sur les rapports au territoire.

Entrer dans le paysage sous l'angle des référents identitaires ou des préférences, au delà de l'identification d'un certain nombre de composantes paysagères prégnantes, c'est d'abord comprendre en partie pourquoi les populations sont venues ou viennent encore s'installer sur un territoire, c'est aussi éclairer la façon dont le paysage participe à la construction d'un sentiment identitaire, c'est enfin s'interroger sur les populations que l'on rencontre. Il est impossible d'identifier un sentiment identitaire ou des préférences paysagères sans s'interroger sur les populations auxquelles ces sentiments et ces préférences appartiennent.

Aussi dans cette dernière partie conclusive, il s'agira d'identifier en croisant les résultats obtenus sur nos deux terrains d'investigations, les types de rapports que les individus (anciennement installés et nouvellement installés) entretiennent avec le territoire qu'ils habitent. Sont ils les mêmes pour les anciens résidents et les nouveaux résidents ? Existe t'il un lien entre les matérialités qui produisent un sentiment identitaire et celles qui façonnent les préférences ? Autrement dit, quand une matérialité participe à la construction d'une préférence permet-elle de développer dans le même temps un sentiment identitaire ?

A travers les recherches menées sur ces deux terrains, nous constatons que les anciens et nouveaux résidents ruraux et périurbains identifient les mêmes matérialités quand on les interroge sur les préférences paysagères et sur le sentiment identitaire.

4.1 Similitudes et différences identifiées dans les rapports au territoire qu'ils habitent...

Anciens et nouveaux résidents ruraux et périurbains sont tous sans exception, très attachés à leurs territoires de vie. Cependant nous identifions assez nettement dans les discours « deux mondes » qui s'opposent quant aux types de relations qu'ils entretiennent avec l'espace habité qu'il soit rural ou périurbain : le monde « des anciens résidents » et le monde « des nouveaux résidents ».

Les anciens résidents et leur territoire...

Les anciens résidents ruraux et périurbains sont attachés à leur territoire parce qu'ils en ont une pratique très diversifiée : ils y habitent, ils s'y promènent, ils y travaillent.... Les anciens résidents « vivent » pleinement le territoire qu'ils habitent. C'est leur espace premier voire

unique de socialisation. Bien plus qu'un simple lieu de vie esthétique, agréable, tranquille et calme, il fait partie de leur histoire, de leur trajectoire de vie.

L'attachement au territoire est un attachement « affectif ». Aussi, les valeurs qu'ils attribuent aux diverses matérialités qui composent leur paysage sont souvent de type patrimonial, identitaire ou historique. Ils évoquent fréquemment leur attachement particulier à toutes les matérialités qui rappellent le passé (construction ancienne) ou qui renvoient à leur histoire personnelle. Ainsi nombreux sont les anciens résidents qui accordent une grande importance aux édifices religieux de leur village parce qu'ils s'y sont mariés, au cimetière car c'est l'endroit où reposent leurs défunts ou aux bâtisses anciennes car elles témoignent de l'architecture locale. Cet attachement sur un registre passéiste s'accompagne d'une crainte certaine face à l'urbanisation brutale et rapide qui transforme les paysages qu'ils habitent. Cette crainte est bien marquée chez les anciens résidents du périurbain qui voient chaque jour davantage leur paysage se modifier. Les vieilles bâtisses sont parfois rasées pour être reconstruites, les vieux arbres arrachés pour "faire de la place".

Les discours sont aussi très largement empreints de fatalisme. Les anciens résidents du périurbain ont accepté l'idée du changement paysager et le voient comme une fatalité contre laquelle il leur est impossible de lutter. Les anciens résidents des espaces ruraux du Vic-Bilh, à l'inverse, ne connaissent pas encore véritablement l'urbanisation massive et la transformation de leur paysage. Leur crainte de voir disparaître un patrimoine bâti, foncier et architectural auxquels ils sont très attachés demeure nettement plus modérée.

Les nouveaux résidents et leur territoire...

Les nouveaux résidents ruraux et périurbains sont différemment attachés aux territoires qu'ils décident d'investir. C'est la qualité du cadre de vie en partie offerte par les paysages qui prime. Cette qualité naît de la diversité des composantes paysagères en ce qui concerne l'espace périurbain. Pour ce qui est de l'espace rural, il s'agit de la mise en valeur du patrimoine historique, du maintien des parcelles agricoles au sens large et de la mise en exergue du caractère viticole du Vic Bilh. L'attachement au territoire est souvent d'ordre « matériel » et les préférences paysagères ne sont pas explicitement rattachées à la notion d'ancienneté, de patrimoine ou d'identité. Pour la plupart d'entre eux, rien ne les rattache "affectivement" au territoire qu'ils investissent puisqu'ils n'y ont pas suffisamment vécu. La plupart des nouveaux résidents ne font que résider dans cet espace investi pour y fonder un logement. Rares sont ceux qui travaillent ou se promènent dans ces territoires de proximité. Leur connaissance du paysage est ténue et ne s'élabore principalement qu'à travers leurs migrations pendulaires. L'espace qu'ils viennent habiter est avant tout considéré comme un décor esthétiquement plaisant dont ils profitent et dans lequel ils s'installent sans forcément avoir conscience, par ailleurs, de « modifier » ce décor.

Conclusion - Entre espace ressource et espace de consommation.

Pour conclure cette présentation et expliquer en partie les rapports que les uns et les autres entretiennent avec le territoire qu'ils investissent, il semble important de souligner la différence de considération de l'espace habité qui apparaît nettement entre nouveaux résidents et résidents plus anciens que ce soit dans le périurbain toulousain ou dans le Vic-Bilh de façon plus nuancée et moins évidente.

Ainsi, pour les uns, l'espace qu'ils habitent est un espace de « consommation ». Pour les autres l'espace périurbain est avant tout un espace ressource qui permet de produire des biens de consommation à vendre.

Pour les nouveaux résidents, en effet, l'espace périurbain ou l'espace rural semble être un espace que l'on vient « consommer » chaque soir après sa journée de travail. C'est, nous disent-

ils, des espaces qui leur offrent un cadre de vie d'une qualité incomparable qu'ils ne connaissent pas en ville : beaux paysages, tranquillité, calme, infrastructures, zones récréatives, accessibilité rapide au pôle d'emploi... Les nouveaux habitants se révèlent être dans la plupart des cas très désireux de profiter de ces avantages offerts. La relation instaurée avec le territoire qu'ils habitent semble portée par l'intérêt, le profit et la volonté de consommation. Dans l'espace rural ce constat est à nuancer. En effet, les individus poursuivent sur ces territoires une quête de tranquillité et de calme. Autrement dit, ils sont à la recherche du bonheur agreste.

Pour les anciens, en revanche, le territoire habité est avant tout une terre que l'on travaille de père en fils, une terre qui leur a permis et leur permet encore aujourd'hui de se nourrir et ce, particulièrement sur les territoires ruraux. La relation qui les lie au territoire qu'ils habitent est plutôt portée par un attachement profond et sincère à la terre. Bien que conscient de la qualité du cadre de vie dont ils jouissent, leurs discours sont empreints d'un sentiment qui mélange attachement, respect et affection de l'espace qu'ils habitent.

Au terme de cet article, nous pouvons avancer l'idée selon laquelle, anciens et nouveaux parlent tous des mêmes matérialités, néanmoins selon des degrés d'appréciation nuancés, lorsque l'on cherche à les faire s'exprimer sur la question identitaire ou les préférences paysagères. Aussi, nous posons l'hypothèse suivante : il existerait un lien étroit entre les préférences paysagères exprimées et les matérialités qui revêtent un caractère identitaire, institués en emblèmes de ces territoires en voie de transformation tant sociale que paysagère.

Références bibliographiques :

- BESSE J-M., *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Editions Actes Sud, Arles, 2000, 164 pages.
- BRUMONT F., *Madiran et Saint-Mont. Histoire et devenir des vignobles*, Editions Atlantica, Biarritz, 1999, 359 pages.
- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, *Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques*, Editions du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, Pau, 2003, 86 pages.
- CORBIN A., *L'homme dans le paysage*, Editions Textuel, Paris, 2001, 190 pages.
- DI MEO G. eds, *Les territoires du quotidien*, Editions l'Harmattan, Paris, 1996, 322 pages.
- DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Editions Nathan, Collection Fac.Géo, Paris, 2001, 317 pages.
- DONADIEU P., *Campagnes urbaines*, Editions Actes Sud, Arles, 1998, 213 pages.
- GOTMAN A. et BLANCHET A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Editions Nathan, Collection 128, Paris, 2001, 127 pages.
- HERVIEU B. et VIARD J., *Au bonheur des campagnes*, Editions de l'Aube, la Tour d'Aigues, 2001, 157 pages.
- JODELET D., *Les représentations sociales*, Editions PUF, Paris, 1989, 447 pages.
- LE JEANNIC T., *Trente des années de périurbanisation : extension et diminution des villes*, Economie et Statistique, n°307, 1997, pp 21-41.
- LEVY J. et LUSSAULT M. eds, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Editions Belin, Paris, 2003, 1033 pages.
- LUGINBUHL Y., Séance inaugurale du 28 mai 2001, *La demande sociale de paysage*, Conseil National du paysage, 17 pages.
- LUGINBUHL Y., *Symbolique et matérialité du paysage*, REM vol. 46, n°183, pp 235-245.